



**Michel David** observe que l'objectif de la CAQ sur la loi 14 est ambigu *Page B 3*

**Manon Cornellier** note que seul le Québec a débattu de la mort assistée *Page B 2*

**Philosophie** : Pour en finir avec l'ironie, Deleuze parlait de la **pop philosophie** *Page B 6*

# PERSPECTIVES

CAHIER B • LE DEVOIR, LES SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 AVRIL 2013

COMMISSION CHARBONNEAU

## La vérité ou la vérité vraie ?

Gérald Tremblay a livré un témoignage entre la vérité et la vraie vérité, jeudi à la commission Charbonneau. Pour son dernier acte public, l'ex-maire de Montréal reprend une recette éculée.

BRIAN MYLES

**D'**entrée de jeu, Gérald Tremblay a pris des libertés avec la vérité lors de son témoignage à la commission Charbonneau. Frank Zampino? Il faisait « l'unanimité » parmi les maires des anciennes villes de banlieue. Sans lui, redresser les finances de Montréal aurait été « une mission impossible ».

À en croire M. Tremblay, Frank Zampino était le candidat idéal pour la présidence du comité exécutif. En 2001, alors qu'il réfléchissait à l'opportunité de se présenter à la mairie pour « sauver Montréal », une ville minée par son déficit démocratique et ses finances précaires, Georges Bossé, le maire de Verdun, lui a recommandé de rendre visite à ce cher Frank Zampino. Le maire de Saint-Léonard était l'homme du consensus au sein des villes de banlieue intégrées à la nouvelle métropole.

M. Tremblay a omis de dire que MM. Bossé et Zampino, ses deux hommes de confiance, avaient été engagés dans une âpre dispute pour écarter Vera Danyluk de la présidence de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) en 1998. Émue aux larmes, elle avait arraché un second mandat après trois mois de tractations de coulisses. M. Bossé n'était même pas resté pour le dépouillement du vote, tandis que Frank Zampino, dauphin potentiel, protestait avec énergie.

Si on oublie un peu ces vieilles histoires avec Vera Danyluk, alors oui, il y avait unanimité derrière Frank Zampino. Si elle était encore de ce monde, l'ex-mairesse de Mont-Royal, réputée pour son intégrité, offrirait certainement une autre lecture de l'histoire. Elle caressait d'ailleurs la présidence du comité exécutif, tout comme M. Bossé, mais Gérald Tremblay leur a préféré Frank Zampino, un homme dont il avait pu saisir les valeurs au terme d'un entretien de trois heures à peine.

Gérald Tremblay est bien préparé pour son témoignage à la commission Charbonneau. Dans la mesure où la mémoire est une faculté qui oublie, il peut substituer sa vérité à la vraie vérité. S'il est capable d'autant d'abstractions et de restrictions mentales sur des questions aussi banales que le statut irréfutable de Frank Zampino, imaginez un peu la forme des idées qui se bousculent dans sa tête lorsqu'il est question d'épisodes plus sombres, tels que le congédiement de Robert Abdallah, de Bernard Trépanier, ou la démission honteuse de Frank Zampino.

### Les compteurs d'eau

À la commission Charbonneau, Gérald Tremblay s'est fait une fierté d'avoir résilié le contrat de 356 millions pour l'installation des compteurs d'eau qui avait été accordé au consortium formé de Dessau et de Simard Beaudry, propriété de Tony Accurso.

De nombreuses irrégularités ont marqué l'octroi du contrat, à commencer par les séjours de Frank Zampino sur le *Touch*, le bateau de Tony Accurso, en compagnie du bras droit de l'entrepreneur, Frank Minicucci, et du vice-président de Dessau à l'époque, Rosaire Sauriol.

Quand le maire se décide enfin à annuler le contrat, en novembre 2009, le scandale court depuis déjà deux ans. En décembre 2007, *Le Devoir* révélait l'existence d'un conflit d'intérêts dans l'octroi du plus gros contrat dans l'histoire de la Ville. BPR, qui accompagnait la Ville dans le processus de sélection, entretenait d'importants liens d'affaires avec Dessau. Il faudra un rapport accablant du Vérificateur général, en septembre 2009, pour que le maire se décide enfin à annuler le contrat.

À sa décharge, les relations de proximité entre Rosaire Sauriol, Tony Accurso et Frank Zampino lui ont été cachées... jusqu'à la tenue de la commission Charbonneau. C'est seulement en mars 2009 que *La Presse* a fait état des croisières de luxe de M. Zampino. Celui-ci a confirmé les faits en avril 2009, alors qu'il avait déjà quitté la vie politique. Ces voyages lui coûteront d'ailleurs son nouveau poste chez Dessau.

En 2006, M. Tremblay avait déjà des indices de proximité anormale entre Tony Accurso et son directeur général, Robert Abdallah, tel qu'il l'a révélé en premeur à la commission. Les deux hommes mangeaient régulièrement ensemble dans le salon privé d'un restaurant du centre-ville, en plein cœur des préparatifs pour le lancement du contrat des compteurs d'eau.

De telles relations méritaient des vérifications



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'ancien maire Gérald Tremblay a témoigné cette semaine devant la commission Charbonneau.

plus poussées, mais M. Tremblay s'est contenté de montrer la porte discrètement à Robert Abdallah. Il ne lui a même pas expliqué sa décision, il n'a même pas voulu entendre ses « 1001 excuses ». S'il l'avait fait, peut-être que M. Abdallah lui aurait parlé des liens entre Frank Zampino et Tony Accurso, pour se justifier. Après tout, les trois comparses avaient fait une virée à Las Vegas et au Grand Canyon. Rien de plus normal entre amis de longue date.

Peut-être que M. Abdallah n'aurait rien dit. En ne posant pas de questions, le maire s'est assuré de ne pas avoir de réponses. C'est là une manie récurrente chez lui: en savoir le moins possible, et agir *a posteriori*.

Dès 2003, M. Tremblay aurait pu se poser des questions sur la nomination de Robert Abdallah. L'ex-directeur des finances, André Delisle, était entré en coup de vent dans son bureau pour lui dire, en présence de M. Zampino, qu'il allait démissionner s'il devait être forcé de travailler avec M. Abdallah. M. Delisle avait pu observer ses méthodes à Hydro-Québec, et il n'en avait pas gardé un souvenir heureux. Ni le maire ni son bras droit n'ont cherché à le retenir. M. Tremblay « était très surpris et contrarié », a dit M. Delisle en entrevue à *La Presse*.

Avec Bernard Trépanier, ce fut le même scénario. Le maire l'a viré pour la forme en février 2006, après avoir appris qu'il aurait réclamé un pot-de-vin de 1 million de dollars à Smart Centres. Il n'a pas expliqué ses raisons à « Monsieur

3% », mais il a tout raconté à son bras droit, Frank Zampino. Sa seule question? Est-ce qu'il y a une enquête criminelle en cours? Voilà une curieuse question qui invite à la suspicion, mais non. Le maire a bu les paroles empoisonnées de Frank Zampino jusqu'à la lie.

Cet homme épris des valeurs d'intégrité, d'honnêteté et de justice sociale n'a pas manifesté un grand zèle pour que les écarts de conduite de M. Trépanier soient sanctionnés. Au-delà de deux conversations avec son chef de police Yvan Delorme, il n'a pas transmis les informations à la Sûreté du Québec, qui détient la compétence exclusive des enquêtes en matière de corruption politique. M. Delorme a nié les paroles que lui attribue le maire, soit qu'il n'y avait pas matière à enquête parce qu'aucun crime n'avait été commis.

Ainsi va le monde selon Gérald Tremblay. « Je n'ai jamais fait d'aveuglement volontaire, je ne suis pas naïf, je suis une personne qui fait confiance, a-t-il dit lors de son témoignage. A toutes les fois que j'ai été informé d'une situation, j'ai agi. »

Il en a vu si peu, et il a agi si tardivement, qu'il est difficile de l'imaginer en contrôle de la ville. Les membres du cartel des ingénieurs ont dit vrai lorsqu'ils ont décrit M. Zampino comme l'homme le plus puissant à Montréal, et le véritable patron à l'hôtel de ville.

**« Je ne suis pas naïf, je suis une personne qui fait confiance »**

ESPAGNE

## L'économie souterraine comme amortisseur

SANDRINE MOREL

Comment l'Espagne n'impose-t-elle pas avec un taux de 27,16% de sa population active au chômage au premier trimestre? Chaque fois que paraissent les chiffres relatifs aux demandeurs d'emploi, la même question revient. Et la même réponse est faite par les sociologues, économistes et politiques: la solidarité familiale empêche de nombreuses personnes de se retrouver à la rue; et, surtout, l'économie souterraine joue les amortisseurs, représentant, selon les estimations, entre 20% et 25% du produit intérieur brut espagnol.

Selon l'enquête de population active, publiée le jeudi 25 avril par l'Institut national de statistiques, 6,2 millions d'Espagnols, sans emploi, cherchent un travail. Et 1,9 million de familles comptent tous leurs membres au chômage. Mais combien d'entre eux ont un travail non déclaré? La question est taboue en Espagne, comme si en parler revenait à nier le drame, bien réel, d'un chômage massif.

Et pourtant, l'emploi au noir s'affiche au grand jour. « Sur les lampadaires ou sous les abris de bus », a rappelé récemment le président de l'Association des travailleurs autonomes (ATA), Lorenzo Amor, se plaignant de la « compétition déloyale » que ces travailleurs non déclarés infligent aux autres.

### Offres de service

Partout dans la rue, de petits bouts de papier collés sur les murs ou le mobilier urbain interpellent le passant à coups d'offres de services — « Travaux d'intérieur, peintures, parquet », « Ménage à domicile », « Cours d'anglais », « Taxi à l'aéroport » — suivies d'un numéro de téléphone portable. Et, à Madrid, par exemple, quand les chefs d'entreprise de construction ont besoin d'un travailleur docile, qui ne demandera pas de papiers ni de protection sociale, ils n'ont qu'à se rendre le matin, à partir de 7 heures, sur la place Elíptica, dans le quartier populaire de Carabanchel.

Des dizaines de travailleurs, presque tous d'origine étrangère, attendent, debout, qu'il pleuve ou qu'il vente, qu'une fourgonnette s'approche et leur offre un petit boulot de quelques heures, quelques jours, voire, pour les plus chanceux, quelques mois. Ils acceptent de donner leur prénom. Pas plus. Tous regardent du coin de l'œil une voiture de police stationnée non loin, plus intéressée à traquer les sans-papiers qu'à arrêter ce trafic de salariés.

« Il faut s'armer de patience », souligne Dagoberto, un Colombien de 47 ans installé depuis sept ans en Espagne. Pendant quatre ans, il a travaillé comme peintre sur des chantiers, « déclaré, avec des papiers ».

Mais cela fait deux ans et demi qu'il est au chômage et qu'il vient place Elíptica tous les matins.

## PERSPECTIVES

## Les lâches



MANON CORNELLIER  
à Ottawa

À u début d'avril, Susan Griffiths a pris l'avion alors qu'elle le pouvait encore pour se rendre en Suisse mettre fin à ses jours. Elle est morte jeudi, entourée de quelques proches, dans un lieu paisible, sans souffrir.

Agée de 72 ans, M<sup>me</sup> Griffiths a appris il y a deux ans qu'elle souffrait d'atrophie multisystématisée, une maladie dégénérative très rare qui la rendait graduellement invalide. Il était inconcevable pour elle de simplement attendre la mort, accrochée à des machines. Son seul regret était de devoir mourir plus tôt qu'elle ne l'aurait peut-être voulu à cause des contraintes imposées par le long voyage outre-mer.

Cette Winnipégoise aurait pu se faire discrète, mais elle a refusé. Elle a même écrit aux 308 députés fédéraux pour leur enjoindre de se mettre à sa place et de revoir leur position sur le suicide assisté. « J'aurais de beaucoup préféré mourir au Canada », leur a-t-elle dit.

La réponse du gouvernement n'a pas tardé. Ce fut non. Pour le ministre de la Justice, Rob Nicholson, le dossier est clos puisque les députés fédéraux ont rejeté en 2010 un projet de loi en faveur du droit de mourir dans la dignité piloté par la députée bloquiste Francine Lalonde. Qu'il y ait eu une élection depuis, que le tiers des députés aient changé, cela n'y change rien. C'est non.

Alors, avec leur courage habituel, les élus fédéraux vont se cacher derrière la robe des juges, en espérant que ces derniers trancheront à leur place une question difficile. Comme ils l'ont fait dans le dossier de l'avortement. Ou celui du droit de refuser des traitements, même si cela peut conduire à votre mort (cas Nancy B.). Ou encore dans le dossier du mariage entre conjoints de même sexe. (Les libéraux se vantent d'avoir agi, mais ils l'ont fait après y avoir été forcés par les tribunaux.)

Le gouvernement aura beau se mettre la tête dans le sable, la question du suicide médicalement assisté va rebondir un jour ou l'autre. La Cour suprême de Colombie-Britannique revêt actuellement une décision d'une cour inférieure qui a invalidé les dispositions du Code criminel interdisant cette aide.

En juin dernier, la cour provinciale a donné un an au fédéral pour revoir la loi, mais a immédiatement levé l'interdiction du suicide médicalement assisté pour la plaignante, Gloria Taylor. Cette dernière ne s'en est toutefois pas prévalu, ayant été emportée par une infection en octobre dernier. Le reste du jugement tenant toujours, l'appel se poursuit, mais tout le monde s'attend à ce que l'affaire atterrisse à la Cour suprême du Canada.

Ce ne sera pas la première fois. En 1993, cette dernière a rendu une décision dans le cas de Sue Rodriguez, elle aussi de Colombie-Britannique. Cette femme souffrait de la maladie de Lou Gehrig et ne pouvait mettre fin à ses jours sans aide. La plus haute cour du pays avait rejeté sa requête, mais de justesse. Cinq juges lui avaient dit non et quatre, le contraire, dont l'actuelle juge en chef Beverley McLachlin. Cette dernière avait conclu qu'interdire l'aide au suicide était discriminatoire envers des handicapés comme M<sup>me</sup> Rodriguez puisqu'on les empêchait d'exercer l'autonomie dont jouissaient les autres. M<sup>me</sup> Rodriguez a quand même mis fin à ses jours en 1994 avec l'aide d'un médecin que la province n'a pas poursuivi.

Presque 20 ans plus tard, le législateur refuse toujours, non seulement de changer la loi, mais même d'en débattre. Sauf au Québec. Et c'est tout à l'honneur des députés de l'Assemblée nationale.

En 2009, ils ont unanimement accepté de créer une commission qui a pendant des mois entendu les Québécois sur ce que veut dire mourir dans la dignité. Suggérée par une députée péquiste (Véronique Hivon), mise sur pied sous un gouvernement libéral, cette commission voit aujourd'hui un gouvernement péquiste prendre le relais afin que tout ce travail, fait sans partisanerie et avec doigté et maturité, ne reste pas lettre morte.

Le gouvernement québécois promet d'aller aussi loin qu'il le peut, mais au final, c'est le gouvernement fédéral qui écrit le Code criminel. Tant qu'il ne bougera pas, le suicide médicalement assisté, aussi bien balisé soit-il, restera un crime.

Pour cette raison, une personne qui souffre et qui n'a plus l'autonomie nécessaire pour s'enlever la vie n'a actuellement que deux solutions légales à sa portée. Elle peut se laisser mourir de faim et de soif, une fin atroce. Ou, si elle dépend d'appareils pour rester en vie, refuser tous ces traitements. Mais au prix de quelles souffrances?

Susan Griffiths, Sue Rodriguez, Gloria Taylor, Nancy B. n'ont jamais suggéré qu'on force les gens malades à mettre fin à leurs jours. Elles voulaient plutôt que ceux qui résistent à perdre contact avec la réalité dans un coma artificiel ou qui refusent d'aller au bout de la souffrance, de la dépendance et de la vulnérabilité ne soient pas forcés de subir un tel parcours.

Vivre dans la dignité suppose qu'on ait le pouvoir de faire certains choix, mais encore faut-il que le choix soit possible. Pour l'instant, lorsqu'il est question de notre propre mort, nos élus nous le refusent. Nous mourrons tous un jour. Est-ce vraiment nécessaire que ce soit dans la détresse?

mcornellier@ledevoir.com



Des Mayas Ixils ont manifesté récemment devant la Cour suprême du Guatemala.

JOHAN ORDONEZ AGENCE FRANCE-PRESSE

## La difficile convalescence du Guatemala

La suspension du procès pour génocide du dictateur Efraín Ríos Montt met à l'épreuve la recherche de la vérité

Des « interrogatoires » pendant lesquels on coupait la langue ou les oreilles, ou arrachait les ongles de la personne interrogée. Des enfants mayas font office d'animaux de compagnie des militaires. Viols, saccage et destruction d'habitations, incendie des récoltes... toutes ces atrocités, et bien plus encore, étaient fréquentes durant la guerre civile au Guatemala au début des années 80 sous le règne d'Efraín Ríos Montt, dont le procès vient d'être suspendu et remis entre les mains d'un juge qui exige de tout reprendre depuis le début.

MARIE-PIER FRAPPIER

« Les guérilleros sont le poisson, la population est la mer; si vous ne pouvez attraper le poisson, il faut assécher la mer », disait le général Montt en 1982 à propos de sa politique de la « terre brûlée » pratiquée à l'encontre notamment des Mayas Ixils, accusés de soutenir les guérilleros de gauche. Cette « logique » a justifié ainsi l'éradication de plus de 440 villages mayas où des dizaines de milliers de personnes furent massacrées ou jetées par hélicoptère dans l'océan Pacifique.

Près de 30 ans plus tard, en mars dernier, Montt, à 86 ans, comparait devant la Cour de justice guatémaltèque après des années de combats juridiques. Il devait répondre, avec son chef des services secrets José Mauricio Rodríguez Sánchez, aux accusations de génocide et de violations des droits de la personne, notamment à l'encontre de 1770 Mayas Ixils massacrés dans le département du Quiché en 1982.

Vingt-deux jours d'audiences plus tard, ponctués d'une centaine de témoignages, le procès se voit remis entre les mains d'un juge qui exige qu'il soit repris depuis le début. Le juge Carol Patricia Flores, qui avait présidé l'audience d'avant-procès, puis avait été remplacée en février 2012 au moment où la défense avait argué son manque d'impartialité, a été étrangement renommée à ce poste la semaine dernière. Elle a alors demandé à annuler tous les événements survenus depuis son départ, en novembre 2011. On ne parle pas d'annulation du procès — le *New York Times* s'est par ailleurs rétracté à ce sujet cette semaine —, mais la confusion et la suspension qui découlent de cette décision constituent de nouvelles mises à l'épreuve pour le système judiciaire du Guatemala et pour tous ceux touchés de près ou de loin par ce procès extrêmement polarisé.

## De l'espoir

« C'est se moquer des survivants des massacres, de toutes les victimes ! », confiait cette semaine Mateo Pablo, un Montréalais ayant survécu aux massacres perpétrés durant la guerre du Guatemala, qui a fait environ 200 000 morts de 1960 à 1996. Mateo a été directement touché par un des épisodes les plus sanglants de ces affrontements, commis sous la gouverne de Montt: le 14 juillet 1982, il a perdu sa femme, ses enfants, ses parents et ses amis dans la tuerie toujours impunie perpétrée au hameau maya de Petanac.

« Mais attendez, il y a de l'espoir », nous dit tout de suite le directeur général d'Avocats sans frontières Canada (ASFC), M<sup>e</sup> Pascal Paradis. « Il faut d'abord se souvenir que c'est le premier procès pour génocide à se tenir devant un tribunal national. C'est historique. Le Guatemala sera un exemple pour d'autres pays; la justice est en marche. » Le Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies a cependant manifesté sa « grande préoccupation » cette semaine devant la suspension du procès.

« On ne peut pas remettre en question tout un système politique, un régime militaire, parler de la politique de terre brûlée, à son paroxysme sous le régime Montt, et régler la question à vitesse grand V », insiste M<sup>e</sup> Paradis. Certains cyniques prédisaient que l'immunité parlementaire ne



Ríos Montt pendant son procès

JOHAN ORDONEZ AGENCE FRANCE-PRESSE

tomberait jamais pour cet ex-président; pourtant, ASFC et les parties civiles guatémaltèques sont arrivés à la faire tomber le 14 janvier 2012.

Pourquoi les nouvelles qui nous parviennent sont-elles donc aussi pessimistes? « La classe politique guatémaltèque est l'une des plus réactionnaires au monde. Ce sont même des diplomates canadiens qui me l'ont confié. Ils sont en lutte politique constante pour conserver leurs acquis », soutient Nancy Thede, professeure de développement international et de relations internationales à l'UQAM.

Elle reconnaît avoir mis beaucoup trop d'espoir dans la Commission pour l'éclaircissement historique pour demeurer optimiste par rapport à la suspension du procès de Montt. Lui reviennent notamment en tête nombre d'assassinats perpétrés à la suite de la parution du rapport de la Commission, intitulé *Guatemala: mémoire du silence*, en février 1999. Nancy Thede pense que ce procès de Ríos Montt ne prend son sens qu'en comprenant le jeu politique contemporain en trame de fond.

D'ailleurs, Dominic Voisard, sur le site Internet d'ASFC, cite un des derniers témoins au procès de Montt, Hugo Ramiro Leonardo Reyes, qui incrimine dans sa déclaration l'actuel président du Guatemala, Otto Pérez Molina. M<sup>me</sup> Thede estime que les obstacles, déjà nombreux depuis le début du procès, ont pu se multiplier depuis lors. Molina, général du cadre réserve dans la région de Nebaj, au Quiché, durant la guerre civile, maintient qu'« il n'y

a pas eu de génocide au Guatemala ». « Personnellement, dit-il, je n'ai jamais reçu l'ordre d'aller massacrer une population. »

Certains stratèges de l'ancienne et toujours puissante classe politique et militaire multiplient cependant les actions ces derniers jours. La coordonnatrice du Projet accompagnement Québec-Guatemala (PAQG), Marie-Dominik Langlois, porte à notre attention le publiereportage de 20 pages de la « Fondation contre le terrorisme », qui a paru dans *El Periodico* le 21 avril dernier. Intitulé *La farce du génocide au Guatemala: conspiration marxiste depuis l'Église catholique*, le document a assurément des relents de la guerre froide.

## Alarmant

Selon le coordonnateur du Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société de l'Université du Québec à Montréal, Étienne Roy Grégoire, la suspension du procès est alarmante. « L'âge des témoins, l'âge des accusés, les victimes de violences sexuelles atroces qui auraient à témoigner à nouveau, tout ça exige une rapide fermeture de boucle juridique. » Nancy Thede abonde dans ce sens: « La suspension accroît inéluctablement la vulnérabilité des victimes qui viennent témoigner. » Elle menace aussi d'en faire d'autres. « On note dans les journaux des appels à peine dissimulés à l'attentat contre ceux qui participent au processus juridique », mentionne M. Roy Grégoire, qui a accompagné les victimes ixils dans le début du dépôt de la plainte contre M. Montt il y a dix ans.

La suspension du procès de Ríos Montt est actuellement contestée, et les procureurs estiment pouvoir casser cette décision d'ici quelques jours. « Tout ce que j'espère, c'est qu'il ne devienne pas le deuxième Pinochet de l'Amérique latine », laisse tomber Marie-Dominik Langlois. Cette dernière était au Chili en 2006 quand l'ancien dictateur est mort à Santiago, le 10 décembre, Journée internationale des droits de l'homme.

« Je souhaite vraiment que Montt soit condamné, dit aussi Mateo Pablo. On ne peut pas acheter cette souffrance que j'ai, ce que les gens de mon pays ont vécu. Tout l'argent du monde ne pourrait pas racheter toutes ces vies perdues. C'est la justice que j'exige. » Pour Nelly Marcoux, du PAQG, qui était présente à l'ouverture du procès le 19 mars et qui accompagne depuis dix ans des victimes de la guerre civile, « la justice, pour les Mayas, c'est aussi avoir le droit de vivre leur culture [...] La plupart veulent tout simplement savoir où et pourquoi mettre une chandelle pour les disparus. »

Le Devoir

## PERSPECTIVES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le projet de loi contient notamment l'inclusion du droit de travailler en français dans la Charte des droits et libertés de la personne.

## Du plomb dans l'aile

### Le gouvernement Marois ne se fait guère d'illusion sur la volonté de la CAQ d'adopter le projet de loi 14

Au terme de la commission parlementaire sur le projet de loi 14 visant à renforcer la place du français au Québec, la ministre responsable de la Charte de la langue française, Diane De Courcy, refusait « d'envisager le scénario de catastrophe », c'est-à-dire le rejet du projet de loi par une majorité de parlementaires. Selon toute vraisemblance, elle devra s'y résigner.

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire à Québec

C'est une tâche à la fois herculéenne et délicate que Pauline Marois a confiée à Diane De Courcy, une ministre néophyte, rappelons-le, malgré ses longues années passées à la présidence de la Commission scolaire de Montréal. Elle a promis une réforme « costaud » de la Charte de la langue française, mais pas seulement de la Charte. Le projet de loi contient diverses dispositions, notamment l'inclusion du droit de vivre et de travailler en français dans la Charte des droits et libertés de la personne, la remise en question du statut bilingue de certaines municipalités à majorité francophone et l'abolition du droit des militaires francophones d'envoyer leur progéniture à l'école anglaise.

D'entrée de jeu, le gouvernement Marois a tout de même voulu présenter un projet de loi modéré à ses yeux, compte tenu de son statut minoritaire. Ainsi, l'application de la loi 101 aux cégeps anglais, une promesse électorale, fut écartée.

Malgré tout, tout au long de la commission parlementaire, le projet de loi 14 a soulevé les passions, surtout chez les représentants de la communauté anglophone. On a appris l'existence de regroupements d'anglophones, comme l'Office québécois de la langue anglaise ou Droits des Canadiens au Québec, qui revendiquent le droit des Canadiens anglais de vivre au Québec comme des Canadiens anglais, ce que leur garantit pourtant la Charte canadienne des droits et libertés. Ils ont proposé d'abolir la loi 101 ou de faire de tout l'ouest du Québec et de l'Estrie un territoire bilingue. Ils ont suggéré que les Québécois francophones abandonnent leur langue pour adopter la langue anglaise. Pour qualifier l'action du gouvernement péquiste, l'apartheid en Afrique du Sud et le racisme des nazis ont été évoqués.

Chez les fervents défenseurs de la langue française, la proposition la plus radicale vient sans doute d'Impératif français, qui a suggéré que tous les hôpitaux soient « québécois » afin

d'en finir avec les établissements anglophones ou juifs.

Il existe une « inquiétude mutuelle », a convenu Diane De Courcy. Au terme de l'exercice, la ministre a fait d'autres concessions afin de rallier la Coalition avenir Québec. La question des militaires disparaît pour être reprise dans le projet de loi sur les écoles passerelles qu'elle entend déposer plus tard ce printemps. Elle ne parle plus d'accorder une priorité aux étudiants du réseau anglophone pour l'admission au cégep anglais. Elle tiendra compte de « l'autonomie » des municipalités en ce qui a trait à leur statut bilingue. Elle s'est dite prête à proposer une « réglementation intelligente » dans le but de franciser les petites et moyennes entreprises.

#### Des conditions

À l'issue de la commission parlementaire, la CAQ, tout en acceptant d'adopter le principe du projet de loi et d'en permettre ainsi l'étude détaillée, a posé d'autres conditions. La position de François Legault sur la loi 101 et les petites et moyennes entreprises est pour le moins ambiguë. Il s'est dit en faveur d'une application plus sévère de l'actuelle Charte de la langue française : c'est le programme du parti. Or les entreprises qui fonctionnent entièrement en anglais, quelle que soit leur taille, ne respectent pas la loi. À l'égard de ces contrevenants, le chef caquiste répugne à appliquer la loi et n'oppose que des mesures incitatives.

La CAQ ne veut pas que l'enjeu de la langue soit l'apanage du PQ. Pour accéder au pouvoir un jour, le parti compte sur le vote nationaliste de la couronne de Montréal. Échaudée par sa tentative de séduction lors de la dernière campagne électorale, la CAQ a fait une croix sur le vote des anglophones, confirme-t-on. Mais voilà, le parti est tiraillé entre l'impératif de séduire l'électorat nationaliste qui a voté pour le PQ à la dernière élection et celui de conserver ses acquis dans la région de Québec.

La présence au sein de son caucus de « royalistes », pour employer une expression qui a cours au PQ, comme Eric Caire et Gérard Deltell qui ont le mot Canada tatoué sur le cœur, contribue à l'écartèlement de la CAQ. Eric Caire ne manque aucune occasion de « retwitter » les articles de journaux anglophones dans lesquels François Legault « blasts Bill 14 ». Dans la région de Québec, l'électeur caquiste est fédéraliste et de droite. Et foncièrement anti-péquiste.

De son côté, le Parti libéral n'a pas à se cas-



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Diane De Courcy

ser la tête. Son rejet total du projet de loi 14 le confirme comme étant le seul parti capable de représenter les anglophones. À la dernière élection, plus de 40% des votes récoltés par le PLQ provenaient d'ailleurs d'électeurs dont la langue d'usage est l'anglais. Philippe Couillard joue la carte du bilinguisme individuel, « un atout absolument indispensable ». Il s'attriste de voir des jeunes Québécois au Lac-Saint-Jean ou ailleurs qui ne parlent que le français. Tout le monde est pour la vertu et les libéraux ont sans doute d'éloquents sondages qui montrent que les Québécois francophones sont en faveur du bilinguisme individuel. D'ailleurs, selon Statistique Canada, déjà 61% des jeunes francophones au Québec se déclarent capables de soutenir une conversation en anglais. Il ne resterait plus que 39% d'attardés.

Dans l'entourage de Pauline Marois, on ne croit plus à l'adoption du projet de loi 14 par la CAQ. On est passé à autre chose. C'est Pierre Curzi qui avait raison en commission parlementaire : mieux vaut attendre d'obtenir une majorité au lieu d'adopter un projet de loi vidé de sa substance. Entre-temps, le PQ cherchera à placer la CAQ devant ses contradictions. On croit que les caquistes sont profondément divisés sur la question identitaire.

La « catastrophe » appréhendée par Diane De Courcy risque de se produire. Mais on ne pourra pas l'accuser de ne pas avoir essayé.

Le Devoir

## Une question de fierté



MICHEL DAVID

Il y a deux semaines, François Legault s'était attiré les foudres de Lucien Bouchard pour avoir banalisé les révélations de l'historien Frédéric Bastien sur les indiscretions commises par l'ancien juge en chef de la Cour suprême, Bora Laskin, lors du rapatriement de la Constitution. « Ça change quoi, demain matin? », avait demandé le chef de la CAQ.

Mercredi, M. Legault a encore réussi à poser la question la plus déprimante de la semaine, quand il a demandé combien il en coûterait à l'État pour mettre en œuvre les dispositions du projet de loi 14 sur la langue. Doit-on comprendre qu'à ses yeux de comptable, il y a un seuil financier au-delà duquel la protection du français au Québec ne vaudrait pas le coût?

Il y a certaines choses qui n'ont tout simplement pas de prix, par exemple la liberté et la démocratie. La préservation du français peut être rangée dans cette catégorie. Son coût ne peut d'aucune façon servir d'argument.

La négociation d'amendements à un projet de loi fait partie du processus législatif normal, mais la façon dont le projet de loi 14 est en voie d'être littéralement éviscéré pour satisfaire la CAQ a quelque chose de morbide. Jeudi, on avait la désagréable impression de se retrouver dans un souk, où des maquignons marchandaient un troupeau de chèvres, plutôt qu'à l'Assemblée nationale du seul État français sur le continent nord-américain.

M. Legault a dénoncé l'absolue fermeture du PLQ à toute possibilité de renforcer la Charte de la langue française, mais il ne manifeste lui-même qu'une ouverture de façade. Aussi détestable qu'elle puisse être, la position libérale a au moins le mérite de la franchise.

L'objectif de la CAQ est pour le moins ambigu. Si le gouvernement maintient sa position, elle l'accuse d'intolérance. S'il accepte de la revoir, elle crie au recul. Que cherche-t-elle au juste?

◆ ◆ ◆

Avant même sa présentation, la ministre responsable du dossier, Diane de Courcy, avait retiré de son projet de loi deux mesures importantes promises par le PQ auxquelles s'opposait la CAQ : la suppression des écoles passerelles, qui nécessitent le recours à la clause nonobstant, et l'extension au niveau collégial des dispositions de la loi 101 qui régissent l'accès aux écoles primaires et secondaires anglaises. Il est normal qu'un gouvernement minoritaire mette de l'eau dans son vin pour rallier

**Jeudi, on a eu la désagréable impression de se retrouver dans un souk**

l'opposition et, au sein même du Conseil des ministres, il n'y avait pas unanimité sur l'opportunité d'interdire aux francophones et aux allophones la fréquentation du cégep anglais.

Il serait également sage de renoncer à retirer leur statut bilingue aux municipalités où la proportion de résidents de langue maternelle anglaise est maintenant inférieure à 50%. A moins de souhaiter ouvertement le départ des anglophones, il est normal de leur assurer un milieu de vie dans lequel ils peuvent se reconnaître.

Pour justifier le retrait du privilège accordé aux militaires francophones en 1997, M<sup>me</sup> Courcy a invoqué un manque d'équité envers tous les autres francophones du Québec dont les enfants doivent obligatoirement s'inscrire à l'école française. D'ailleurs, il serait tristement loufoque que le Québec sabote les efforts consentis par l'armée canadienne pour faire en sorte que les enfants des militaires francophones puissent être éduqués dans leur langue. La ministre peut très bien choisir de disposer de la question dans un autre projet de loi qui traiterai aussi des écoles passerelles, mais rien ne semble pouvoir satisfaire la CAQ, qui exige toujours plus de concessions.

◆ ◆ ◆

En réalité, le caractère hétéroclite de son parti impose à M. Legault le même comportement d'autruche sur la question linguistique que dans le dossier constitutionnel. À l'entendre, la situation du français ne fait pas partie des « vrais problèmes ».

Encore une fois, cet entre-deux-chaises risque de déplaire aux uns et aux autres. À lire l'abondant courrier que sa position suscite dans *The Gazette*, on peut conclure que les libéraux n'ont pas à s'inquiéter de leur monopole sur l'électorat anglophone. À l'opposé, bien des francophones auront du mal à comprendre pourquoi la CAQ refuse d'aller au-delà des mesures incitatives, qui ont démontré leurs limites depuis longtemps.

Dès le début des audiences en commission parlementaire, Pierre Curzi avait recommandé à ses anciens collègues du PQ de retirer le projet de loi 14 plutôt que d'en faire adopter une version si édulcorée qu'il n'aurait plus le moindre effet concret, quitte à revenir à la charge le jour où il réussirait à former un gouvernement majoritaire. Au point où en sont les choses, c'est sans doute la chose à faire.

Le gouvernement Marois, qui promettait une « nouvelle loi 101 », n'a aucun intérêt à s'associer à un simulacre. « La souveraineté, c'est avant tout une question de fierté », clame la nouvelle publicité du PQ. La défense du français est aussi une question de fierté. Si la CAQ n'en a pas, c'est son affaire. Elle en rendra compte aux prochaines élections.

Le Monde

mdavid@ledevoir.com

## ESPAGNE

SUITE DE LA PAGE B 1

« En ce moment, il n'y a pas grand-chose, mais, en 2012, j'ai bossé presque toute l'année pour une grosse boîte. On était une vingtaine au noir. Je touchais presque 1400 euros [1850\$ par mois], plus les indemnités de chômage, de 950 euros [1257\$]. C'était bien », avoue-t-il.

Alberto, jeune homme de 30 ans, originaire de Bolivie, n'est pas aussi positif. « Depuis le début de l'année, j'ai travaillé seulement 20 jours, payés entre 20 et 30 euros, dit-il. Heureusement, je touche encore le chômage : 800 euros [1060\$]. »

Alex, 37 ans, charpentier ukrainien, intervient : « Ici, tout le monde profite de la situation : les patrons et les chômeurs. » Il a perdu son emploi stable dans une entreprise de construction il y a trois ans, mais n'a jamais touché le chômage. Et pour cause. « Je n'ai jamais été déclaré », dit-il.

Non loin, Camara, un Malien de 39 ans, originaire de Bamako, pense repartir dans son pays. Il travaille dans un hôtel quatre heures par jour. « On me paie 500 euros [660\$]. Ce n'est pas assez pour nourrir ma famille. Alors, je cherche un petit complément comme plombier, mon premier métier. »

Dans la cafétéria de la place Elíptica, Vicente,

serveur depuis 15 ans, a toujours vu des travailleurs au noir « attendre les fourgonnettes ». « Avant, il en passait cinquante par jour. Maintenant, il y en a trois ou quatre par semaine », raconte-t-il.

#### Lutte contre la fraude

Accoudé au comptoir, Juan Sanchez prend un café. Il possède une petite entreprise de construction mais nie embaucher au noir. Pendant qu'il raconte comment certains travailleurs ont essayé de monter dans sa fourgonnette pour travailler « gratuitement, en échange d'un repas », il compte les billets de 50 euros d'une liasse que lui a donnée un « collègue ». « Ce n'est pas parce qu'on me paie en liquide que c'est du noir. Jusqu'à 2500 euros [3310\$], c'est légal », précise-t-il avec un sourire ironique.

La construction n'est pas l'unique secteur à employer des travailleurs au noir. Ni le plus important, depuis que la bulle immobilière a explosé. « On calcule que de 20% à 30% de l'économie du secteur de l'hôtellerie et de la restauration est souterraine », souligne Gonzalo Fuentes, secrétaire général du syndicat des Commissions ouvrières en Andalousie. Le plus commun, ce sont les contrats mixtes, de quelques heures, alors que le salarié travaille à temps complet. Le patron complète son salaire au noir, ce qui lui permet de déjouer plus facilement les inspections. »

En février, plusieurs salariés d'une société de restauration appartenant au vice-président de la

Confédération espagnole des organisations patronales, Arturo Fernandez, ont dénoncé publiquement qu'ils recevaient jusqu'à 50% de leur salaire au noir.

L'inspection du travail a ouvert une enquête et, en attendant, le Parlement, qui payait ses services de restauration, a décidé de ne pas renouveler la concession. Mais l'image s'est imposée d'un travail au noir tellement généralisé qu'il n'épargne ni les patrons des patrons ni, de manière indirecte, les institutions de l'État.

Conscient de ce problème, le gouvernement a fait de la lutte contre la fraude une de ses priorités. Son plan de lutte contre l'emploi irrégulier a permis de faire affleurer plus de 91000 emplois non déclarés en 2012, 12% de plus qu'en 2011. Mais cela reste une goutte d'eau par rapport à l'ampleur du problème.

Le président du Syndicat des techniciens du ministère des Finances, Carlos Cruzado, a assuré, en mars, que l'économie souterraine représente « 240 milliards d'euros [320 milliards \$CAN] qui échappent au contrôle du fisc » et 60 milliards [80 milliards \$CAN] qui devraient être versés à l'État. « Sans parler des cotisations sociales, a-t-il déclaré. Le niveau de la fraude en Espagne est le plus élevé d'Europe après la Grèce. » « Sans l'économie souterraine, il y aurait déjà eu une révolution ici », conclut M. Fuentes.

# ÉDITORIAL

## GOVERNEMENT HARPER

### Sous surveillance

Dans quelques jours, ce sera le deuxième anniversaire des dernières élections fédérales. Le 2 mai 2011, les électeurs chamboulaient l'échiquier politique, donnant au Parti conservateur un gouvernement majoritaire et l'opposition officielle au NPD. Aujourd'hui, plus rien ne semble tenir dans ce nouvel alignement, au point où conservateurs, néodémocrates, libéraux et bloquistes sont déjà sur la ligne de départ.

**I**l est étonnant de constater qu'il n'aura fallu que deux ans pour que tous les scénarios électoraux redevenaient possibles, à commencer par celui d'un retour à un gouvernement minoritaire qui pourra être aussi bien bleu que rouge ou orange. Les sondages, qui font état d'une remontée des libéraux grâce à l'arrivée de Justin Trudeau, ont confirmé que les Canadiens et les Québécois s'interrogent sur leur gouvernement. Ils sont en mode écoute.

La férocité avec laquelle les conservateurs ont réagi à l'arrivée du nouveau chef libéral pourrait laisser croire à un état de panique. Le mot est trop fort, mais leur campagne de publicité négative attaquant la personnalité de l'adversaire suggère une vive inquiétude. Justin Trudeau leur apparaît plus dangereux que Stéphane Dion et Michael Ignatieff. Comme l'a souligné avec candeur le sénateur conservateur Jacques Demers, il a la capacité d'établir grâce à son charisme une relation interpersonnelle avec les électeurs.



BERNARD DESCÔTEAUX

Cette inquiétude ne tient pas qu'à l'arrivée d'un nouveau chef à la tête des libéraux. Une certaine lassitude commence aussi à se manifester à l'endroit des politiques conservatrices. Le premier ministre Stephen Harper, qui est un thâcheriste, a eu l'intelligence de ne pas pousser dans la gorge des Canadiens sa révolution conservatrice à la manière de la première ministre Margaret Thatcher. Il y est allé à petites doses. Néanmoins, leur effet cumulatif se fait sentir. L'électorat canadien, qui est dans son ensemble plus progressiste que conservateur, devient plus critique du gouvernement et par ailleurs plus ouvert aux discours des libéraux et des néodémocrates. En amenant le débat sur la personnalité de ses adversaires, le premier ministre cherche bien sûr à détourner le regard des électeurs de ses propres politiques.

Les néodémocrates sont aussi inquiets. Leur élan de 2011 fut stoppé par la mort de leur chef Jack Layton. Son successeur, Thomas Mulcair, ne dispose pas de son charisme ni de sa notoriété. Il lui faut démontrer qu'il a la capacité d'être premier ministre et qu'il sera un meilleur premier ministre que Stephen Harper et Justin Trudeau, qui lui soufflent un air chaud dans le cou partout où il va.

Néodémocrates et libéraux s'adressent aux mêmes électeurs, les électeurs progressistes, du centre gauche au centre droit, et sur les mêmes terrains électoraux, soit l'Ontario et le Québec, où se gagnera la prochaine élection. Le NPD détient un net avantage au Québec avec près de 60 circonscriptions. Mais c'est aussi son talon d'Achille. Ses députés, la plupart méconnus, devront se défendre par ailleurs des attaques du Bloc québécois, qui lui reproche de ne pas être à la hauteur dans la défense des intérêts des Québécois.

La campagne électorale est encore loin — ce ne sera que dans deux ans et demi, mais les conservateurs de Stephen Harper ne pourront plus gouverner tranquilles, comme ils l'ont fait depuis deux ans. Il leur faudra être prudents. Le dépôt de projets de loi budgétaires marmouths, comme ils l'ont fait deux fois pour court-circuiter les débats au Parlement, ne sera plus possible en tablant sur l'indifférence des électeurs qui sont disposés davantage à entendre les critiques de l'opposition. Cela crée un contexte bien différent. Ce gouvernement est désormais sous surveillance.

## DRAME AU BANGLADESH

### Les misérables

**M**isérables, il y avait en quantité; misérables, il y a en abondance. Notamment au Bangladesh, où plus de 300 travailleurs du textile ont trouvé la mort cette semaine dans l'effondrement d'une usine qui employait 3000 personnes en tout. Signe du déni d'humanité le plus révoltant qui soit, le ministre de l'Intérieur est allé jusqu'à souligner que la cause du drame est attribuable aux pressions exercées par des activistes sur les colonnes de l'immeuble ainsi que sur la porte d'entrée.

Histoire de ne pas être en reste, la première ministre Sheikh Hasina Wajed a expliqué que le moteur des dégâts avait été le suivant: après l'évacuation des lieux, des travailleurs sont retournés à l'intérieur et ont favorisé du coup l'ébranlement de l'édifice. On insiste, pour le chef d'État et pour son ministre, la faute incombe aux travailleurs, qu'ils soient activistes ou non. Autrement dit, pas une fois le mot de la décence la plus élémentaire n'a été formulé.

Pas un mot sur l'irresponsabilité criminelle des autorités qui avaient été prévenues à plus d'une reprise que des fissures plombaient l'architecture des lieux. Pas un mot sur les engagements pris par l'État d'améliorer la sécurité après cet incendie qui, en novembre 2012, a

fauché au-delà de 100 individus et en a blessé bien davantage. Un incendie qui faisait suite à un effondrement qui faisait suite à un incendie, etc. Bref, le travail dans le textile est, dans cette contrée, un travail à haut risque. Mais bon... pourquoi s'en soucier, puisque la grande majorité des 3,5 millions de petites mains qui fabriquent des vêtements au bénéfice d'entreprises occidentales sont des femmes? Des femmes vivant dans un pays où l'observation des commandements coraniques est passablement... prononcée! Quoi d'autre? Ces usines ont recours aussi aux enfants de moins de 16 ans.

Cela étant, l'une des raisons majeures des drames évoqués se trouve en Amérique du Nord et en Europe. En effet, les donneurs de contrats, Gap, Walmart, Loblaws et consorts, cultivent l'avarice avec une méticulosité si fanatique que les montants qu'ils daignent accorder aux sous-traitants obligent ces derniers à rogner le moindre centime sur la santé et la sécurité au travail. Pour dire les choses telles qu'elles sont, Gap et autres sont les esclavagistes des temps modernes.

Au fond, il serait temps d'admettre la réalité: l'un des faits majeurs de la mondialisation des affaires aura été l'expansion continue de la déflation salariale. Histoire d'en élargir le territoire, tous les pays devraient adopter la proposition faite en début de semaine par Angela Merkel: supprimer le salaire minimum. Et, après coup, tout ce qui a trait à la sécurité de l'être humain.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU  
 Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
 Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN  
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON  
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE



## LETTRES

### L'assurance vieillesse

D'aucuns souhaiteraient que le rapport D'Amours devienne emblématique de l'efficacité et de l'objectivité caractérisant toute future commission d'enquête au Québec. Des sommités ayant à leur actif de nombreux succès personnels et institutionnels. Des adeptes du gros bon sens qui font la lumière et trouvent des solutions pratico-pratiques, pas uniquement idéologiques ou politiques. Mieux que d'anciens politiciens et fonctionnaires qui occulteraient les carences de l'État, y compris les leurs, et noieraient le poisson. S'associant pour soutenir encore plus de pouvoirs et de fonds d'Ottawa, coupant un à un les liens qui rattachent les Québécois à ce pays dans des secteurs et des programmes qui font la fierté et la force du Pacte fédératif. Le vidant de sa substance et calant son moteur.

Une souveraineté arrivant par la porte de service sans être un gage d'excellence. Tel le secteur de la formation qui est

tributaire de centaines de millions de dollars en transferts fédéraux alimentant le fonds consolidé de l'État, les travailleurs et les immigrants en voyant à peine la couleur. Alors que le manque de transparence et d'imputabilité de nos gouvernants est flagrant, on voudrait que le fédéral n'ait aucun droit de regard. Alors qu'à Québec, il serait indigne de se soustraire à la vérification des énormes transferts provinciaux aux villes telles Montréal, alors que l'inefficacité et les dépassements de coûts scandalisent. Bien que nous aimions faire les choses différemment qu'ailleurs, faudrait-il que nous les fassions mieux et à meilleur coût. Sinon, cette spécificité québécoise risque le cliché, tout comme ces politiciens qui s'étaient persuadés de la différence entre médecine anglaise et française pour nous vendre deux énormes CHUM à Montréal.

Une différence nationale enveloppée dans le fleurdelisé, l'exclusion culturelle et la primauté du projet de société, comme si le pays était peuplé de

martiens, le Québec orphelin et se refusant l'adoption? Faudrait-il s'étonner que le PQ demande le rapatriement des pensions de vieillesse, après celui de l'assurance-emploi? Une gouvernance souverainiste nous dorlotant du berceau à la tombe, au risque d'une fausse gérontologie administrative, allant des garderies pour tous à 7\$ aux résidences d'ânés semblables à nos urgences, difficilement accessibles, onéreuses et peu performantes?

Ajoutant à l'iniquité intergénérationnelle, alors que nos jeunes devront payer la note d'une génération qui aura mal dépensé et peu économisé. Y aurait-il là une justice poétique du fait qu'économiser, c'est remettre la consommation à plus tard? Du moins, ce qui ressort du rapport D'Amours est que pour atteindre la liberté 75, il faudra engranger. Mieux que de passer de la castagnette à la carte vieillesse, un autre rêve politicien.

Pierre G. Blanchard  
 Outremont, le 19 avril 2013

## REVUE DE PRESSE

### La politique sur le terrain miné du terrorisme

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

**L**'écho des attentats de Boston s'est fait entendre indirectement toute la semaine à Ottawa et dans les journaux du Canada anglais. Entre Justin Trudeau et le projet de loi S-7, il y a eu amplement matière à discussions, et à controverses.

Dans le *Calgary Sun* (QMI), Lorrie Goldstein est revenue pour une deuxième semaine sur les propos de Justin Trudeau concernant les «*roots causes*» (les causes profondes, l'origine) des événements de Boston. M. Trudeau avait soutenu à la CBC que les auteurs devaient se sentir exclus de la société et qu'il ne fallait pas exacerber ce sentiment de rejet.

Goldstein rappelle que ce n'est pas la première fois que Trudeau étale son «*relativisme culturel*» — probablement le pire défaut des libéraux pour le mouvement conservateur. En mars 2011, les médias anglophones s'étaient enflammés parce que Trudeau s'était dit mal à l'aise avec l'usage de l'expression «*pratiques culturelles barbares*» utilisée dans le guide pour les nouveaux citoyens pour décrire les crimes d'honneur, les mutilations génitales et les mariages forcés.

Le député avait suggéré que les mots «*totalelement inacceptables*» seraient aussi clairs, sans pour autant braquer des gens avec un jugement sur leur culture.

Rappelant cela, Goldstein conclut que «*Trudeau croit qu'il faut perpétuellement marcher sur des œufs pour ne pas risquer d'offenser des terroristes potentiels, de crainte qu'ils se sentent exclus de la société. Ce n'est pas seulement ridicule, c'est naïf*», parce que les terroristes ne sont pas nécessairement des marginaux. Et même si c'était le cas, demande Goldstein, pourquoi faudrait-il que ce soit la faute de la société?

Dans le *National Post*, Andrew Coyne écrit pour sa part qu'il n'y avait rien de «*terriblement choquant*» dans ce qu'a dit Justin Trudeau. Tout au plus a-t-il parlé trop vite, écrit Coyne. «*Il n'a pas dit ce qu'il croyait être les causes explicatives, seulement que*

*nous devrions tenter de les trouver. Et il a désavoué les tirades blâmant l'Occident de quelques prédécesseurs opportunistes.*» Au final, M. Trudeau a été là comme ailleurs plutôt vague. Sans plus, suggère Coyne.

#### S-7

Opportunistes? Le mot a été largement employé pour décrire la décision des conservateurs de subitement étudier et adopter le projet de loi S-7 contre le terrorisme. Les partis d'opposition — et plusieurs articles — ont dénoncé le fait que les conservateurs ont voulu profiter de la vague de sympathie populaire antiterroriste suivant l'attentat de Boston.

S-7 ressuscite deux mesures instaurées après septembre 2001: l'obligation faite à des individus de participer à des interrogatoires préventifs et l'autorisation des détentions préventives. Ces mesures étaient arrivées à échéance en 2007 et n'ont jamais été utilisées.

Du pur opportunisme politique, a soutenu le *Globe and Mail* en éditorial. «*Le débat politique l'attentat de Boston alors qu'on connaît mal les motivations des auteurs.*» Selon le *Globe*, le «*seul objectif apparent est d'essayer d'embarrasser Justin Trudeau et de tirer profit des craintes du public.*»

Il est vrai, comme le disait Vic Toews dimanche, qu'il y a toujours des enseignements à tirer de tels attentats. «*Mais il est trop tôt pour tirer quelques leçons que ce soit de Boston*», pense le quotidien. Le *Globe* aurait souhaité que le projet de loi soit au contraire étudié plus tard, sans émotion, parce qu'il s'agit d'un important débat de sécurité publique.

Dans le *Toronto Star*, Heather Mallick juge sévèrement le projet S-7 (une véritable dérivation, suggère-t-elle) et s'étonne surtout de l'étrange synchronisation des événements — qui ont fait en sorte que le gouvernement ramène ce projet de loi le jour même où la Gendarmerie royale du Canada annonçait qu'elle avait déjoué un complot terroriste projeté contre un train de Via Rail. Vraiment? demande Mallick.

La police avait les informations en main depuis un an. Le gouvernement avait de son côté le pouvoir d'étudier le projet de loi depuis plusieurs mois. Difficile de ne pas être cynique dans ces circonstances, dit-elle.

Michael Harris écrit sur le site iPolitics que S-7 sent la politique à plein nez. Il rappelle que le ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, n'a pas été capable de donner un seul exemple d'une situation où les lois actuellement en vigueur ont été inefficaces et où les mesures de S-7 auraient aidé. «*C'est normal*», écrit Harris: *il n'y en a pas.*»

Harris se demande en quoi cela rendra le Canada plus sûr: aux États-Unis, toutes les mesures post-11-Septembre n'ont pas empêché l'attentat de Boston. «*La probabilité d'être tué dans un attentat terroriste est la même que d'être tué par une tornade. Or le département de la Sécurité intérieure dispose d'un budget 50 fois plus élevé que celui des services météo*», dit-il.

#### Mini-campagne

Dans le *Toronto Star* de vendredi, Tim Harper posait un regard sur les deux dernières semaines politiques et concluait que le Canada a assisté à une «*mini-campagne électorale*» ayant permis d'évaluer les forces et les faiblesses de chacun des grands partis, surtout les conservateurs.

D'une part, ceux-ci ont montré «*qu'ils font de la politique comme les goons jouent au hockey*», selon Harper. La preuve étant ces publicités anti-Trudeau payées à même les fonds publics (par les envois postaux des députés) et cette utilisation partisane de l'attentat de Boston et des arrestations antiterroristes à Montréal et à Toronto.

Mais Stephen Harper n'a pas été malhabile dans ce contexte, estime le chroniqueur. Sa réaction forte au complot contre Via Rail et au suicide d'une jeune fille de la Nouvelle-Écosse victime de harcèlement a présenté deux visages du premier ministre: le dirigeant ferme et le père de famille préoccupé. Et ça, dit-il, c'est toujours payant.

## IDÉES

RÉPLIQUE À GUY SAINT-PIERRE

## Il y a assez de compétence féminine pour peupler nos C.A.!

Nul besoin d'embrigader « cousines » et « copines » des dirigeants pour tendre vers la parité

CHRISTIANE BERGEVIN

Administratrice, Montréal

M.

Saint-Pierre, j'ai énormément de respect pour votre vision de dirigeant et vos accomplissements exceptionnels. Je suis particulièrement fière d'avoir pu vous côtoyer professionnellement durant plusieurs années.

J'ai apprécié, il y a un an, votre nomination en tant que coprésident, aux côtés de madame Jérôme-Forget, du comité de réflexion mandaté par le gouvernement pour promouvoir la place des femmes au niveau exécutif et aux conseils d'administration (C.A.) des grandes entreprises.

Permettez-moi cependant de relever les propos que vous avez tenus lorsqu'on vous a questionné durant la conférence de presse de ce comité, le vendredi 19 avril. Vous affirmiez alors qu'en exigeant « d'avoir immédiatement un certain nombre de femmes, on risque d'avoir la sœur, la cousine du président de la compagnie ou du Chairman of the Board. C'est qu'il y en a qui ne sont pas préparées pour atteindre cette tâche-là ».

Je n'ai pu que tracer un parallèle avec de pareils propos alarmistes tenus par la firme Jarislowsky en 2006 lors des audiences gouvernementales, à savoir que la parité aux conseils d'administration des sociétés d'Etat « ferait baisser le niveau de compétences de ces sociétés », et par une sortie subséquente de son fondateur sur le même sujet, cette fois à la tribune du Cercle de la finance.

Ayant été nommée au C.A. de la Caisse de dépôt après l'épisode du papier commercial, à la suite de l'application de la Loi sur la parité sur les C.A. des sociétés d'Etat, et siégeant à d'autres C.A. de sociétés publiques au Canada, je ne peux que vous rassurer, monsieur Saint-Pierre, sur la qualité des candidates québécoises et canadiennes.

Je n'ai constaté aucun besoin de nominations de cousines ou de copines. Au contraire, l'arrivée de nouveaux visages, de femmes éminemment compétentes même si moins connues souvent que leurs contreparties masculines, a justement contribué à agrandir le bassin de référence, à faciliter la transparence des échanges et leur enrichissement.

La Norvège, petit pays de population comparable au Québec et riche producteur de pétrole, qui a été précurseur en légiférant en 2003 pour la parité dans les C.A., n'a pas vu d'écrasement de son PIB ni de sa production. Au contraire. Apuyée par un dynamique programme de prépa-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le quartier des affaires à Montréal

ration, elle a pu pourvoir 900 postes avec succès, faisant passer la représentation féminine de 3% à 40% en seulement quatre ans aux C.A. des quelque 400 sociétés cotées à la Bourse d'Oslo, dans une économie fort robuste.

Dans la foulée, plusieurs pays, notamment la France, l'Espagne, la Malaisie et Hong Kong, ont emboîté le pas. L'Union européenne vise 40% d'ici sept ans. Le 10 avril 2013, le gouvernement britannique a admis que sa politique volontaire visant les entreprises au FTSE n'a pas apporté les résultats escomptés jusqu'ici et que des mesures additionnelles, dont des quotas, pourraient être considérées. Il faut croire qu'il y a des motivations sérieuses ailleurs dans le monde quant à la nécessité d'accélérer significativement l'intégration des compétences féminines.

## Le temps des récoltes

Cela fait plus de 30 ans que les femmes occupent 50% ou plus des bancs à l'université, notamment dans nos facultés d'administration et de droit. Vous n'y êtes pas étranger, puisque c'est justement lorsque vous étiez ministre de l'Éducation dès 1970 que les investissements requis ont été faits pour démocratiser l'accès à l'éducation supérieure, avant nos voisins américains et européens... Étant donné votre sens aigu des af-

aires, vous aviez sûrement misé sur le rendement futur de ces investissements pour le Québec. Le temps des récoltes n'est-il pas venu?

Vous savez bien que les études du Conference Board, de Catalyst et de chercheurs internationaux ont clairement établi que les sociétés les plus diversifiées à leur palier de direction génèrent un rendement supérieur.

Les 50 plus grandes sociétés québécoises cotées en Bourse ont une moyenne de 17% d'administratrices, selon les chiffres publiés. Pour atteindre un équilibre respectable, on parle d'environ une centaine de postes, ce qui permettrait d'améliorer la performance de nos entreprises, selon des statistiques comparables. Un nombre croissant de grandes organisations canadiennes, en particulier dans le secteur financier, se rapprochent de cet objectif en recherchant d'abord des compétences, et elles n'ont pas pour autant épuisé le réservoir de candidates.

J'espère donc ardemment que le comité que vous coprésédez puisse définir des mécanismes qui feront en sorte que le Québec utilise tout son bassin de compétences, et ce, avant 2030, en s'inspirant davantage du leadership de certaines économies qui nous ressemblent et de la parité si aisément atteinte dans le domaine des sociétés d'Etat du Québec.

## Les vertiges et l'innocence



DAVID DESJARDINS

La fille avec sa tuque de Schtroumpfette penche un peu la tête, sa main posée sur celle de son chum. Le visage encadré par une casquette, des boucles de cheveux et un capuchon, il lui embrasse la joue. On les dirait seuls au monde, et en même temps baignés par cette même lumière qui chauffe la foule au milieu de laquelle ils sont plantés.

Ce sont les sujets d'une photo de Pedro Ruiz en une du *Devoir* de lundi: un couple — des jeunes, je dirais 18 ans — maquillé en vert pour la Marche de la Terre. Vous les avez remarqués aussi, j'ai vu. Sur mon fil Facebook, le cliché n'a cessé de réapparaître cette semaine, accompagné d'un commentaire analogue à celui que je m'étais fait en les voyant: hon, sont donc ben beaux.

Mais puisqu'ils sont peinturlurés en vert, qu'ils étaient de ce grand rassemblement écolo, m'est aussi venue l'idée qu'ils devront résoudre un immense problème si le sort du monde les intéresse: réconcilier l'écologie et l'économie.

Ou comment être, comme le suggère leur photo, seul au monde et au milieu de celui-ci en même temps.

Seul, parce que l'économie trouve son carburant dans l'assouvissement de désirs qui renvoient toujours à soi. Au milieu du monde, parce que l'eau, la terre, l'air, toutes les merdes qu'on met dedans au nom de cette même économie. Puis aussi la pauvreté, l'indigence intellectuelle.

Et toutes les cochonneries avec lesquelles on se divertit pour éviter d'avoir à réfléchir à ceci: *no man is an island*, comme disait le poète.

Personne n'est une île.

Un défi pour eux, donc, ainsi que pour tous leurs contemporains qui héritent de ce climat schizophrène. Ces jeunes que les chroniqueurs décalés du réel sont si prompts à montrer du doigt. Comme si la jeunesse avait forgé les contradictions de la société dans lesquelles elle doit se dépêtrer.

Il y a quelques semaines, ma fille de huit ans avait comme devoir d'inventer un jeu de société fabriqué avec des objets recyclés. Ce genre d'activité est au programme dans toutes les écoles, cela permet d'inculquer aux enfants des notions anti-gaspillage, de réutilisation et de recyclage des matières. C'est très bien.

Mais comment le début de cette prise de conscience peut-il faire contrepoids devant l'effrayant effort du marketing à fabriquer de l'envie pour des choses qui doivent être immédiatement remplacées par d'autres?

Comment exposer que recycler, c'est une goutte dans l'océan d'un consumérisme aussi aveugle que destructeur? Comment dire que, s'il fallait vraiment prendre un tournant significatif, c'est tout notre mode de vie qui devrait prendre la tangente? Et qu'il faudrait donc renoncer à tous les cossins qu'on achète pour acheter, parce que le geste d'appropriation nous procure un sentiment de bien-être.

Comment dire au monde qu'il est dans l'erreur quand il assure la prospérité de la société dans laquelle il vit, et dont l'économie repose essentiellement sur son envie d'avoir plutôt que d'être?

Comment, oui, quand les racines sont si loin en terre que la souche ne veut pas bouger?

Tenez. On n'a jamais autant parlé de pollution des villes, de transport en commun. Chaque année, on fait la course entre voitures, vélos et autobus. L'auto arrive presque toujours dernière. Et pourtant, entre 2006 et 2011, le parc automobile de la région de Québec a augmenté deux fois plus vite que la population.

Comprenez-vous? L'écologie ne peut pas gagner parce que la prise de décision, pour le moment, ne s'appuie sur aucune logique. On est dans l'émotion. Dans la satisfaction immédiate. Et aussi dans la volonté de maintenir la stabilité d'un système, faute de pouvoir s'imaginer le monde autrement.

Les terres agricoles deviennent des parcs à condos. Les centres commerciaux sont bondés tous les jours. Des villages — comme le Dix30 — se créent autour de la seule idée du commerce. Et dans cette foulée, nous produisons toujours plus de déchets dont une partie se retrouve dans le bac à recyclage pour apaiser nos consciences.

La moindre bouderie des consommateurs menace de se transformer en récession qui, elle, dévise l'équilibre social. Lorsque, en décembre dernier, les consommateurs ont été plus sages, on a vu les économistes faire la moue et pronostiquer avec morgue le ralentissement des marchés.

Et moi, comme tant d'autres, je me suis mis à grincer des dents. Parce que chaque annonce de la plus petite secousse économique met en péril ma quiétude, je suppose.

Si j'ai trouvé ces jeunes si beaux sur cette photo, ce n'est pas parce que je les imagine en train de tout régler, réconciliant l'épargne et le consumérisme, choisissant entre la faillite de l'économie et celle de notre écosystème.

J'aime songer qu'ils croient à une autre voie. Et que c'est de cette foi en eux-mêmes qu'ils tirent leur quiétude.

En proie à mille vertiges, j'envie leur innocence.

RÉPLIQUE

## Retourner au Parti libéral n'est pas la solution

En optant pour un parti fédéraliste comme le NPD, les Québécois ont voulu tourner la page sur les vieilles chicanes et les vieux partis

FRANÇOISE BOIVIN

Députée NPD de Gatineau

Je sens le besoin d'intervenir à la suite de la lettre d'un ex-employé de mon parti publiée dans vos pages (« *Le NPD alimente sa propre chute dans les sondages* », 25 avril 2013). Bien que celui-ci ait droit à son opinion, tout comme n'importe quel citoyen, j'aimerais préciser que ses propos ne reflètent pas du tout l'état d'esprit du congrès national du parti qui s'est tenu à Montréal il y a deux semaines et qui a réuni plus de 2000 militants.

Cette missive me donne l'occasion de réitérer tout l'enthousiasme et la fougue des membres de notre équipe, qui comprend non seulement quelque 100 élus de partout au pays, mais aussi des centaines d'employés qui ont en commun une vision optimiste de l'avenir et de tout ce que l'on peut accomplir collectivement quand on travaille ensemble.

Les néodémocrates forment une opposition officielle solide, sérieuse et structurée comme jamais à Ottawa. Près de deux ans après la vague orange, notre équipe est soudée et nous demandons fièrement au gouvernement de rendre des comptes au nom de tous les Canadiens. Chaque jour, Thomas Mulcair tient tête à Stephen Harper et à son gouvernement qui met les intérêts d'un petit groupe devant ceux du plus grand nombre. Chaque jour, mes collègues et moi nous battons bec et ongles pour dénoncer les politiques insensées des conservateurs, pour jeter la lumière sur leurs nombreux scandales et pour démontrer que les

Québécois et les Canadiens méritent mieux.

Les Québécois nous ont fait confiance et ils ont tourné le dos au Bloc québécois et aux libéraux. Pour la première fois en deux générations, les Québécois ont choisi de se faire représenter à Ottawa par un parti fédéraliste. Ils ont ainsi choisi de tourner la page sur les vieilles chicanes et les vieux partis. Ce n'est pas rien.

Et c'est avec humilité et un sens du devoir sans cesse renouvelé que les députés du Québec et du reste du Canada se battent pour protéger les emplois des gens d'ici contre l'utilisation malsaine du programme des travailleurs étrangers temporaires ou pour préserver les services essentiels sur lesquels les citoyens comptent, comme les comptoirs postaux et de Service Canada. Nous nous battons également contre la réforme éhontée de l'assurance-emploi qui nuira à des régions tout entières, contre le retrait injuste et dogmatique du crédit d'impôt pour les fonds de travailleurs, contre le saccage des normes et protections environnementales qui seront dommageables pour nos lacs et nos rivières. Et la liste est encore longue.

Le NPD croit encore et toujours qu'il est possible de faire la politique autrement. Nous croyons qu'il est possible d'avoir une économie et des finances publiques en santé, tout en nous assurant que personne n'est laissé de côté. Nous croyons que le gouvernement fédéral doit être un partenaire des provinces, qu'il doit agir dans la transparence et avec éthique. Nous croyons qu'il est possible de gouverner avec honneur et que les Canadiens sont mûrs pour une vision plus progressiste axée sur des valeurs plus humanistes.

Depuis notre élection, nous travaillons d'arrache-pied pour remplacer les conservateurs de Stephen Harper en 2015. Nous proposons des solutions pratiques pour bâtir une société plus juste, plus verte et plus prospère. Pour atteindre notre but, nous préconisons une approche équilibrée, durable et prudente. Nous sommes, par exemple, convaincus qu'il n'était pas dans notre intérêt de signer un Accord sur la promotion et la protection des investissements entre le Canada et la Chine. Le NPD a été le seul parti national à se lever et à dénoncer haut et fort cette entente négociée en secret qui nous liera avec la Chine pendant 31 ans et qui va avoir pour effet de brader nos ressources naturelles. Comme dans le cas de la vente de Nexen à une entreprise étatique chinoise, nous croyons que c'est une erreur. Le NPD souhaite bien évidemment accroître les échanges commerciaux et les investissements avec la Chine et d'autres économies émergentes, mais nous voulons le faire en négociant des accords équitables qui nous permettront de conserver le contrôle de nos ressources naturelles. Nous ne sommes pas à vendre au plus offrant.

Les Québécois se reconnaissent dans la vision progressiste du NPD et nous leur disons qu'ils ne peuvent pas se permettre d'attendre le Parti libéral. Les libéraux viennent tout juste de choisir un septième chef en neuf ans. Le NPD, lui, est mené par Thomas Mulcair, un chef qui possède expérience et leadership, un chef qui a déjà démontré qu'il est un gestionnaire public prudent et compétent, un chef qui est déterminé et qui a à cœur la prospérité et la postérité des générations futures.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (cartooniste), information générale: Marie-Andrée Chouinard (chef de division), Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société) et Jean Dion (sports); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dutriscac et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); information culturelle: Louise-Maude Rioux Soucy (chef de division), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Julie Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Marco Bélair Cirino, François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Émilie Folie-Boivin et Louis Gagné (pupitre); Benoît Munger et Philippe Papiéau (pupitre), Sophie Charrier, Karl Rettino-Parozelli et Geneviève Tremblay (assistants); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (commis); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhéret (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ Céline Benoit, Claire Breton, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Amélie Maltais, Claire Paquet, Catherine Pelletier, Chantal Rainville, Nadia Sebaï, Ousmane C. Touré (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Élise Girard (secrétaire); PRODUCTION Christian Goulet (directeur), Olivier Zuzida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Jean-Robert Divers (responsable de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (responsable des services à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Moïse Bastien, Claudine Chevrier, Céline Furoy, Ghislaine Lafleur et Véronique Page.

# PHILOSOPHIE

LE DEVOIR DE PHILO

## Pour en finir avec l'ironie: la pop philosophie

Deleuze désignait ainsi un mouvement qui fait référence à la culture populaire, s'adresse au commun des mortels et contribue à faire éclater la « majorité », c'est-à-dire tout ensemble de forces qui ont un rôle d'opresseur

Deux fois par mois, *Le Devoir* lance à des passionnés de philosophie, d'histoire et d'histoire des idées le défi de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un penseur marquant.

PIERRE-ALEXANDRE FRADÉ

Titulaire d'une maîtrise en philosophie de l'Université de Montréal, l'auteur s'apprête à amorcer un doctorat à l'Université Laval et à l'École normale supérieure (ENS) de Lyon

Depuis que la génération Dollarclip<sup>1</sup> a atteint l'âge mûr, la vie en société s'annonce comme une immense accumulation de poses ironiques. Qu'on songe au port du « chandail de loup », au retour de la moustache en guidon, au regain d'intérêt pour le kitsch ou à la réappropriation de la musique country, une conclusion s'impose : l'individu contemporain ironise, parfois à son propre endroit, souvent à l'égard de la culture populaire. L'un des principaux représentants de cette tendance est le coloré MC Gilles.

Bien que sa fascination pour la pop culture semble de plus en plus sincère, il est vrai de dire que cet animateur prend un malin plaisir, depuis plusieurs années, par ses tenues vestimentaires rétro et la musique qu'il diffuse, à en exposer le côté ringard.

L'ironisation de la culture de masse n'est toutefois pas l'affaire d'un seul homme. Au Québec, différentes soirées thématiques alimentent ce phénomène. L'Igloofest de Montréal organise une compétition de One-Piece Suit ; bon nombre de films *gore* ironiques sont projetés annuellement ; Total Crap déniche et diffuse, lors d'une soirée psychotrope qui en attire plus d'un, les pires désastres télévisuels et cinématographiques, issus en partie de la pop culture.

Ce genre d'événements est-il couronné de succès ? Oui, sans doute, si l'objectif est de provoquer du plaisir au second degré. Mais l'attitude ironique a acquis une si grande importance qu'on est en droit de se demander, aujourd'hui plus que jamais, quelles implications philosophiques elle a sur nous et quelles possibilités d'existence elle recouvre.

### Un nouveau dualisme

Faire appel à l'ironie, c'est signifier le contraire de ce qu'on dit au sens littéral. Lorsqu'on enfle ironiquement un chandail de loup, on laisse donc entendre qu'il est inélegant, incongru, déplacé de porter ce vêtement. Le recyclage ironique d'objets associés à la pop culture ne fait pas que susciter le rire : il crée aussi une frontière. D'un côté, il y a les gens « branchés » qui portent le chandail de loup et le tournent en ridicule, et de l'autre, les « démodés » qui le revêtent sans ironie.

L'érection de cette frontière n'est pas sans inconvénient : elle instaure un dualisme, donne lieu à une confrontation plutôt qu'à une rencontre. Là où l'ironiste pourrait entrer en dialogue avec ses têtes de Turc afin de leur expliquer leurs faux pas ou de s'efforcer de les conduire, à leur insu et clandestinement, à changer (Deleuze et Parnet, *Dialogues*, p. 167), il ne fait que dans la moquerie.

Là où il pourrait tenter de comprendre les raisons d'être des phénomènes qu'il ridiculise et s'en imprégner lui-même afin de transfigurer son moi, il regarde ces phénomènes de haut, se pose en marginal suffisant, s'abîme dans le narcissisme.

La musique country est considérée comme québécoise et associée à des chanteurs blancs. Elle est pourtant née de la rencon-

tre entre différents groupes ethniques et ses manifestations sont des plus variées. Véritable réflexe des années 2000, l'ironie nous le fait oublier ; elle s'interpose entre nous et la culture populaire et nous incite à la déprécier sans même avoir cherché à en saisir la valeur possible.

### Une vision post-ironique

Ironie, autodérision, détournement de sens : on ne compte plus les moyens par lesquels l'art contemporain attire l'attention sur des phénomènes de masse afin de les stigmatiser. Le geste n'est pas nouveau et remonte au pop art. Apparu en Grande-Bretagne dans les années 1950, puis redécouvert aux États-Unis dans la décennie suivante, ce mouvement, du moins dans son versant classique, appelle l'appropriation d'objets du quotidien et une mise en évidence de leur vacuité.

À l'opposé de cette forme d'art se trouve un tout autre régime de pensée, la pop philosophie. À quelle époque ce sous-domaine a-t-il vu le jour ? Bien difficile de le dire.

On sait que Deleuze a éterné l'expression et qu'il s'en est réclamé lui-même. Par ce terme, il désignait une philosophie qui fait référence à la culture populaire, s'adresse au commun des mortels et contribue à faire éclater la « majorité », c'est-à-dire tout ensemble de forces qui ont un rôle d'opresseur, qu'elles soient présentes en grand ou en petit nombre (Pourparlers, p. 16 ; Kafka. Pour une littérature mineure, p. 49 ; Mille plateaux, p. 586).

Bien d'autres auteurs ont proposé une pop philo avant la lettre. D'Aristote à Bourdieu, en passant par Descartes, Thomas Reid, G. E. Moore, Gramsci, Adorno, Wittgenstein et Schütz, nombreux sont ceux qui ont réfléchi sur le rapport entre le savoir et le sens commun.

Ce foisonnement pop philosophique paraît d'autant plus grand de nos jours que diverses initiatives sont apparues, dans le sillage des *Cultural Studies*, afin de réfléchir sur les phénomènes de masse : la Semaine de la pop philosophie en France, la revue *Pop-en-stock*, les collections « Quand la philosophie fait pop ! » (PUL), « La série des séries » (PUF), « Culture pop » (Ellipses), « The Blackwell Philosophy and Pop Culture Series »...

Le pop philosophe met en interaction l'espace savant et l'espace vulgaire. Au moins deux possibilités s'offrent à lui. Ou bien il regarde le commun des hommes de haut en désavouant leurs croyances et en cherchant à les transformer : ainsi font ceux qui adhèrent à une théorie de l'aliénation et qui voient dans la culture populaire l'expression simple d'un abrutissement. Tantôt optimistes, tantôt pessimistes, ils aspirent à diffuser au grand nombre un savoir transcendant ou désespèrent de réaliser leur projet pédagogique.

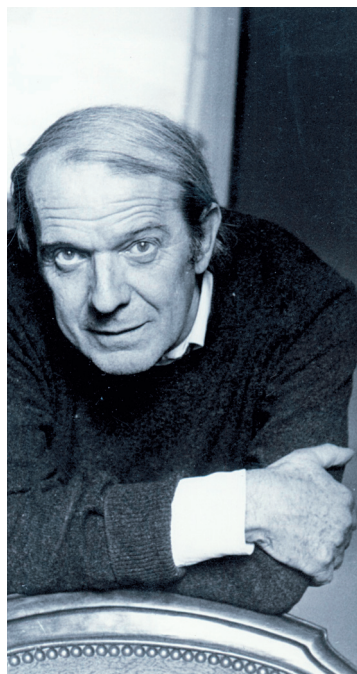
Ou bien, à l'inverse, le pop philosophe refuse de se placer au-dessus de la mêlée : il soutient que l'espace vulgaire témoigne de ressources insoupçonnées et qu'il peut instruire la philosophie, malgré la pression commerciale qui le régite en partie. Cette seconde posture est moins répandue que la première ; elle fait contrepoids à la déferlante ironique actuelle.

### L'ironie versus l'humour

Entendu dans la seconde acception, le pop philosophe ne méprise pas le sens commun à la manière du pop art clas-



ILLUSTRATION TIFFET



LES ÉDITIONS DE MINUIT  
Le philosophe Gilles Deleuze en 1991.

sique, mais en exhibe le potentiel propre. C'est donc sans le moindre soupçon d'ironie qu'il serait susceptible de porter un chandail de loup.

Quels penseurs classiques auraient été prêts à enfiler ce chandail ainsi, c'est-à-dire au premier degré, sans aucune ironie ? Certainement pas Socrate, ironiste par excellence de la tradition occidentale, mais peut-être bien Deleuze et Cavell.

Comme le suggère Deleuze (*Dialogues*, p. 82-83) dans les traces de Bergson (*Le rire*, p. 97), il existe une différence de taille entre l'ironie et l'humour. L'ironie s'accompagne d'un rire intérieur et cruel. Elle se déploie à travers une critique implicite de l'objet jugé, et puisque toute critique repose sur des principes, c'est-



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR  
Pierre-Alexandre Fradé : « La pop culture, il faut lui reconnaître des bienfaits et s'en inspirer, et lutter contre ses aspects délétères. »

à-dire sur des propositions jugées évidentes, elle suppose l'identification d'un ou de plusieurs principes premiers.

Il en va tout autrement de l'humour. Éloigné des querelles de principes, l'humour est exploratoire : il surgit au moment où se rencontrent un ensemble de forces, singulières mais non hiérarchisées, il fait naître un rire autonome de jugement critique. Mettre en évidence les contrecoups néfastes de l'ironie ne signifie donc pas qu'il faille congédier toute forme de rire : l'esclaffement reste souhaitable si l'on s'en tient à l'humour.

Cet humour, c'est celui vers lequel tendent depuis quelque temps certains organes de publication, dont *Urbania*. Bien que ce magazine adopte un

ton qui frise souvent l'ironie et qu'on ait dit de lui qu'il « n'a jamais quitté sa phase anale », ses rédacteurs délaissent de plus en plus le ton satirique afin de composer avec et à partir de la culture populaire.

Ainsi, dans un article du 7 août 2012, Judith Lussier mentionnait qu'au-delà des blagues mesquines que suscite la moustache de Manon Massé, on doit voir dans ce système pileux un véritable acte de résistance, « une profession de foi contre la normativité sexuelle ».

Au lieu d'ironiser à propos des poils de Manon Massé, il est donc possible d'en dégager une petite leçon politique, laquelle ne force aucunement à faire une croix sur l'humour.

D'autres leçons peuvent être tirées de certains phéno-

mènes populaires. Pensons simplement au cinéma. Selon Stanley Cavell, philosophe américain, le cinéma hollywoodien se démarque par l'enseignement qu'il livre au sens commun et au sujet du sens commun lui-même. Au moins deux contributions majeures découlent du septième art : en plus de rejoindre une vaste partie de la population et de « démocratiser le savoir » (*Le cinéma nous rend-il meilleurs ?*, p. 36), il pose le problème du scepticisme et y apporte une solution.

Le scepticisme se définit chez Cavell comme une mise en doute de la réalité du monde, mais aussi et surtout comme l'impossibilité d'entrer en contact avec autrui. Tant et aussi longtemps qu'on essaiera de démontrer la réalité du monde extra-mental, on restera sur sa faim.

Cette réalité ne doit donc pas faire l'objet de preuves ; elle doit plutôt être acceptée comme on l'accepte au quotidien, dans l'expérience ordinaire, sans justification.

### Cinéma et scepticisme

Comment le cinéma nous invite-t-il à surmonter le scepticisme ? Davantage une condition vécue qu'une menace épistémologique, le scepticisme est mis en scène et combattu par les comédies du remariage (Capra, Cukor, Hawks...), où deux amants font l'expérience d'un éloignement, puis d'un rapprochement.

Bien plus, la passivité propre à la posture spectatorielle fournit, d'après Cavell, une solution au scepticisme. Devant un film, l'être humain retrouve son statut de spectateur, il reprend contact avec l'impuissance, la passivité.

Loïn d'être fâcheuse, cette passivité constitue la condition même par laquelle il peut se réconcilier avec le monde et les autres ; elle implique une réceptivité du monde plutôt qu'une mise en doute.

Si le cinéma contribue à la philosophie selon Cavell, c'est donc notamment par son pouvoir de révéler un problème (la difficulté à entrer en contact avec autrui et à reconnaître l'existence du monde) et de mettre en évidence une issue possible.

Le cinéma à cette particularité de nous faire renouer avec l'expérience ordinaire passive et de nous montrer que la passivité présente un intérêt philosophique.

### Un frein à la création

Non pas que l'expérience ordinaire et la culture populaire soient immunisées contre toute critique. Deleuze le dit sans détour dans *Différence et répétition* (p. 175) : le sens commun, entendu comme la faculté contraignante qui s'exprime, entre autres, à travers la culture populaire, s'érige trop souvent en frein à la création.

Un tri s'impose donc devant la pop culture : il faut tour à tour lui reconnaître des bienfaits et s'en inspirer, et lutter contre ses aspects délétères.

La culture de masse n'est pas apte à instruire la philosophie en tout temps, sous tous les rapports possibles. Mais à voir de quoi sont capables certains phénomènes populaires lorsqu'on les considère à leur juste valeur, sans aucune complaisance, les ironistes n'ont qu'à bien se tenir !

1. Murphy Cooper, *nighlife.ca/divertissement/le-detesteur-la-surconsommation-de-lauto-derision*.

Des commentaires ? Écrivez à Antoine Robitaille : [arobitaille@ledevoir.com](mailto:arobitaille@ledevoir.com). Pour lire ou relire tous les anciens textes du *Devoir de philo* ou du *Devoir d'histoire* depuis 2006 : [ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philo](http://ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philo).